

AJ CONFORT
SAS au capital de 30 000,00 euros
186 rue des Cabernets
34130 MAUGUIO
535 251 474 RCS MONTPELLIER

**PROCÈS VERBAL DE LA DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU VENDREDI 08 AOUT 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
le Vendredi 08 Aout 2025 à 08H00,
les associés de la société SAS AJ CONFORT, Société par Action Simplifiée au capital
de trente mille euros (30 000), se sont réunis à l'établissement de MAUGUIO 186 rue des
Cabernets 34130 en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par la présidence.

Sont présents :

- | | |
|---|--------------|
| - Monsieur Laurent FERRANDIZ, titulaire de vingt-sept mille parts | 24 000 parts |
| - Monsieur Philippe REVEL, titulaire de six mille parts | 6 000 parts |

Soit un total de 30000 parts

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Laurent FERRANDIZ.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 30000 parts, soit la totalité des parts
sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut
véritablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés
au 31/03/2025
- Le rapport de la gérance
- Le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée

Puis il rappelle que l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
arrêtés au 31/03/2025, ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressés aux
associés non gérants plus de quinze jours francs avant la date de l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et du bilan, quitus au gérant

- Affectation du résultat
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce
- Ratification et projet de rémunération de la présidence

Le président donne lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Cette lecture terminée, le président ouvre la discussion.

La discussion close, et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Les associés reconnaissent avoir été convoqués à la présente assemblée, et avoir été mis à même d'exercer librement les droits de communication qui leur sont accordés par la loi.

Les associés prennent acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, prennent en charge 142 € de dépenses non déductible qui ont donné lieu à 21€ d'imposition .

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31/03/2025 les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne au président quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'exercice clos le 31/03/2025 se solde par un bénéfice de 26986.84 euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

- Dividendes : de distribuer une somme de 15 000€
- Report à nouveaux : d'affecter purement et simplement le solde, soit une somme de 11986.84€ au report à nouveaux

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 0.5 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 30 octobre 2025, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous rappelons qu'il a été procédé à une distribution de dividendes :

- Montant du dividende distribué le 26 juillet 2024, 30 000€ soit 1€ par action
- Montant du dividende distribué le 18 juillet 2023, 30 000€ soit 1€ par action
- Montant du dividende distribué le 17 août 2021, 30 000€ soit 1€ par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RÉOLUTION

Les associés décident de ratifier la rémunération brute annuelle de ses fonctions de Président pour l'exercice écoulé:

-Mr Laurent FERRANDIZ a perçu, depuis le 1^{er} Avril 2024, une rémunération brute mensuelle 4000 euros pour ses fonctions de Président , plus une rémunération mensuelle brute égale à 1% du total CA HT mensuel pour ses fonctions de manager commercial .Il a aussi perçu le remboursement de ses frais professionnels sur justificatif.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 09H30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le bureau d'Assemblée Générale.

Signatures

Président de séance

Mr Laurent FERRANDIZ

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Ferrandiz', with a stylized flourish underneath.

Associé

Mr Philippe REVEL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Revel', with a large, sweeping flourish underneath.

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entrepriseA.J.CONFORT - SIREN : 535251474												
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois12								Néant ☐				
								Exercice N clos le31/03/2025				
								Net				
Capital souscrit non appeléTOTAL (I)					AA	0				0		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0		AC	0		0			
		Frais de développement	CX	0		CQ	0		0			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	0		AG	0		0			
		Fonds commercial (1)	AH	0		AI	0		0			
		autres immos incorporelles	AJ	0		AK	0		0			
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	0		AM	0		0			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0		AO	0		0			
		Constructions	AP	0		AQ	0		0			
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	3 601		AS	2 847		754			
		Autres immos corporelles	AT	38 661		AU	22 330		16 331			
		Immos en cours	AV	0		AW	0		0			
		Avances et acomptes	AX	0		AY	0		0			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	0		CT	0		0			
		Autres participations	CU	0		CV	0		0			
		Créances rattachées à participations	BB	0		BC	0		0			
		Autres titres immobilisés	BD	0		BE	0		0			
		Prêts	BF	0		BG	0		0			
		Autres immobilisations financières	BH	4 301		BI	0		4 301			
	Total (II)					BJ	46 563		BK	25 177		21 386
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS =	Matières premières, approvisionnements	BL	20 870		BM	0		20 870		
En cours de production de biens			BN	0		BO	0		0			
En cours de production de services			BP	0		BQ	0		0			
Produits intermédiaires et finis			BR	0		BS	0		0			
Marchandises			BT	0		BU	0		0			
CRÉANCES		Avances et acomptes sur commandes	BV	0		BW	0		0			
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	24 841		BY	0		24 841			
		Autres créances (3)	BZ	9 748		CA	0		9 748			
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	0		CC	0		0			
		V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	0		CE	0		0			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	CF	104 812		CG	0		104 812				
	Charges constatées d'avance (3)	CH	4 252		CI	0		4 252				
	Total (III)	CJ	164 523		CK	0		164 523				
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW	0				0					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0				0					
Ecart de conversion actif (VI)		CN	0				0					
Total général (I à VI)					CO	211 087		1A	25 177		185 910	
(1) Droit au bail			0		(2) à moins d'un an		CP	4 301		(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.			0		stocks		0		créances		0	

2. BILAN – PASSIF avant répartition

CGFP N° 2001-50 2005
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDIC.FR

Désignation de l'entreprise				A.J.CONFORT - SIREN : 535251474		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				30 000)	DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB	0
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK	0)	DC	0	
	Réserve légale (3)					DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	0)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ	0)	DG	0	
	Report à nouveau					DH	11 508
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	26 987
	Subventions d'investissement					DJ	0
	Provisions réglementées					DK	0
	TOTAL (I)					DL	71 495
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	0
	Avances conditionnées					DN	0
	TOTAL (II)					DO	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	0
	Provisions pour charges					DQ	0
	TOTAL (III)					DR	0
DETTES (H)	Emprunts obligataires convertibles					DS	0
	Autres emprunts obligataires					DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	20 656
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	0)	DV	511	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	30 691
	Dettes fiscales et sociales					DY	49 294
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	0
	Autres dettes					EA	13 263
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	0
	TOTAL (IV)					EC	114 415
Ecart de conversion passif					ED	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	185 910	
RÉSERVES	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	0
			- Écart de réévaluation libre			1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	114 415
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	0

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DOFIP N° 2002-SD 1885
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDIC.FR

Désignation de l'entreprise : A.J.CONFORT - SIREN : 535251474						Néant ☐			
						Exercice N			
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	0	FB	0	FC	0	
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services		FG	1 087 327	FH	0	FI	1 087 327	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	1 087 327	FK	0	FL	1 087 327	
	Production stockée						FM	0	
	Production immobilisée						FN	0	
	Subventions d'exploitation						FO	0	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP	11 118	
	Autres produits (1) (11)						FQ	656	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	1 099 100	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	0	
	Variation de stocks (marchandises)						FT	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	409 127	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	3 307	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	251 378	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	8 423	
	Salaires et traitements						FY	257 197	
	Charges sociales (10)						FZ	130 617	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements			GA	6 703	
				- dotations aux provisions			GB	0	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	0
	Autres charges (12)						GE	292	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	1 067 045	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	32 056		
Quotient à un commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	0	
	Différences positives de change						GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	0	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	258	
	Différences négatives de change						GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	258	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-258		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	31 798		

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

CGFIF N° 2003-00 000
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDSC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A.J. CONFORT - SIREN : 535251474</u>				Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	0		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	15 913		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	0		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	15 913		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	142		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	15 439		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	0		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	15 581		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	332		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	0		
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	5 143		
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	1 115 013		
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 088 026		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	26 987		
RENOIS :							
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	0		
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	0		
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))				1G	0		
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	22 025		
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	0		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))				1H	0		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	0		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	0		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	0		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	0		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	0		
(9) Dont transferts de charges				A1	11 118		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	0		
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	0		
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	0		
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles							
		facultatives	A6	0	obligatoires	A9	0
dont cotisations facultatives Madelin	A7	0	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	0	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	0		
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Produits des cessions d'éléments d'actif				0	413		
Immobilisations corporelles				0	15 500		
Pénalités, amendes fiscales et pénales				142	0		
Immobilisations corporelles				15 439	0		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs		

5. IMMOBILISATIONS

COMPTES 2024/2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDECLARE

Désignation de l'entreprise : <u>A.J. CONFORT</u>										Néant ☐				
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
Frais	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	0	KE	0	KF	0		
Terrains	Terrains						KG	0	KH	0	KI	0		
	Constructions	Sur sol propre	dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0			
		Sur sol d'autrui	dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0			
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					dont composants	M3	0	KS	3 601	KT	0	KU	0
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	1 462	KW	0	KX	0		
		Matériel de transport					KY	50 522	KZ	0	LA	0		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	3 900	LC	0	LD	1 490		
		Emballages récupérables et divers					LE	0	LF	0	LG	0		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	0	LI	0	LJ	0			
Avances et acomptes					LK	0	LL	0	LM	0				
TOTAL III					LN	59 486	LO	0	LP	1 490				
Autres immo. financières	Participations évaluées par mise en équivalence					8G	0	8M	0	8T	0			
	Autres participations					8U	0	8V	0	8W	0			
	Autres titres immobilisés					1P	0	1R	0	1S	0			
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	4 145	1U	0	1V	156			
	TOTAL IV					LQ	4 145	LR	0	LS	156			
Total général (I + II + III + IV)						ØG	63 631	ØH	0	ØJ	1 646			
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
						Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence							
Frais	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	0	1X	0
Terrains	Terrains						IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0
	Constructions	Sur sol propre				IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0	
		Sur sol d'autrui				IR	0	MD	0	ME	0	MF	0	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS	0	MG	0	MH	0	MI	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	0	MJ	0	MK	3 601	ML	0	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					IU	0	MM	0	MN	1 462	MO	0	
	Matériel de transport					IV	0	MP	18 714	MQ	31 809	MR	0	
	Matériel bureau et informatique, mobilier					IW	0	MS	0	MT	5 390	MU	0	
	Emballages récupérables et divers					IX	0	MV	0	MW	0	MX	0	
Immobilisations corporelles en cours					MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0		
Avances et acomptes					NC	0	ND	0	NE	0	NF	0		
TOTAL III					IY	0	NG	18 714	NH	42 262	NI	0		
Autres immo. financières	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0	
	Autres participations					IO	0	ØX	0	ØY	0	ØZ	0	
	Autres titres immobilisés					I1	0	2B	0	2C	0	2D	0	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2	0	2E	0	2F	4 301	2G	0	
	TOTAL IV					I3	0	NJ	0	NK	4 301	2H	0	
Total général (I + II + III + IV)						I4	0	ØK	18 714	ØL	46 563	ØM	0	

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DOFIF N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDISC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : <u>A.J. CONFORT</u>						Néant ☒	
Exercice N clos le <u>31/03/2025</u>							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

GGFIP N° 2015-10-2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDGC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A.J. CONFORT</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY	0	EL	0	EM	0	EN	0		
Fonds commercial						RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0		
Autres immobilisations incorporelles						PE	0	PF	0	PG	0	PH	0		
TOTAL I						RK	0	RM	0	RN	0	RO	0		
Terrains						PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0		
Constructions	Sur sol propre					PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0		
	Sur sol d'autrui					PR	0	PS	0	PT	0	PU	0		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV	0	PW	0	PX	0	PY	0		
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	2 199	QA	648	QB	0	QC	2 847		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD	1 144	QE	292	QF	0	QG	1 436		
	Matériel de transport					QH	15 173	QI	5 341	QJ	0	QK	17 238		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	3 233	QM	422	QN	0	QO	3 655		
	Emballages récupérables et divers					QP	0	QR	0	QS	0	QT	0		
TOTAL II						QU	21 749	QV	6 703	QW	0	QX	25 177		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	21 749	ØP	6 703	ØQ	0	ØR	25 177		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	0
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler						0		0		Z9		0			
Primes de remboursement des obligations						0		0		SP		0			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

COFFRE 2016-2018
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELED5C.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A.J. CONFORT</u>						Néant ☒			
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

 DGFIP N° 2037-50 0025
 ADAPTE POUR LA
 TELEDECLARATION
 PAR WWW.TELEDGC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A.J. CONFORT</u>										Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
						1		2		3			
DE LA CLASSE IMMOBILISABLES	Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0			
	Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0			
	Autres immobilisations financières				UT	4 301	UV	4 301	UW	0			
DE LA CLASSE IMMOBILISABLES	Clients douteux ou litigieux				VA	0		0		0			
	Autres créances clients				UX	24 841		24 841		0			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie		{	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0		Z1	0		0		
	Personnel et comptes rattachés				UY	0		0		0			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0		0		0			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	5 142		5 142		0			
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 140		1 140		0			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	0		0		0			
		Divers			VP	0		0		0			
	Groupe et associés (2)				VC	0		0		0			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	3 466		3 466		0			
	Charges constatées d'avance				VS	4 252		4 252		0			
TOTAUX					VT	43 142	VU	43 142	VV	0			
RECEVABLES	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	0							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	0							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						0	
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
						1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y	0		0		0		0			
Autres emprunts obligataires (1)			7Z	0		0		0		0			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	0		0		0		0			
	à plus d'1 an à l'origine		VH	20 656		20 656		0		0			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	76		76		0		0			
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	30 691		30 691		0		0			
Personnel et comptes rattachés			8C	0		0		0		0			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	32 575		32 575		0		0			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	0		0		0		0			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	15 514		15 514		0		0			
	Obligations cautionnées		VX	0		0		0		0			
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 205		1 205		0		0			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	0		0		0		0			
Groupe et associés (2)			VI	436		436		0		0			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	13 263		13 263		0		0			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			Z2	0		0		0		0			
Produits constatés d'avance			8L	0		0		0		0			
TOTAUX					VY	114 415	VZ	114 415		0			
RECEVABLES	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	2 061	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				VL	436	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	13 920								

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DPP N° 2024-02-025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDIC.FR

Désignation de l'entreprise : A. J. CONFORT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐			
I. RÉINTÉGRATIONS					Exercice N clos le 31/03/2025			
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WA	26 987		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB			
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	2 014	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre II)		WJ	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	142	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY			
	Impôt sur les sociétés				I7	5 143		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	K7	
Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)				I8			
	- imposées au taux de 0%				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs				WN			
	- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	WQ
Quote part de 12% des plus-values à taux zéro					M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
TOTAL I					WR	34 285		
II - DÉDUCTIONS					PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.					WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.					WU			
Régime d'imposition des sociétés et impositions collectives	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)			WV		
			- imposées au taux de 0 %			WH		
			- imposées au taux de 19 %			WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure			WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		I6					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée					WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:		(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX			
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer					ZY		
	Majoration d'amortissement					XD		
	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF	
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	XG		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD			
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2			
TOTAL II					XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.			Bénéfice (I - II)		XI	34 285		
			Déficit (II-I)		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)			ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					XL			
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)			XN		34 285	XO		

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DOSSIER N° 2058-B-02 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELED5C.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A.J. CONFORT</u>				Néant ☒			
I. SUIVI DES DÉFICITS							
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4			
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice K4ter			
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5			
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	0		
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK			
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES							
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT			
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT							
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW		
Provisions pour risques et charges							
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y		
Provisions pour dépréciation							
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E		
Charges à payer							
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L		
Totaux (Cadre III)			YN		YO		
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU		
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)							
Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice	
		L1					

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFPR 2058-C-SD 885
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A. Z. CONFORT</u>										Régime ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		2C	-7 477	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	2D		
						- Autres réserves	2D				
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie		2O	48 365		Dividendes	2E	30 000			
	Prélèvements sur les réserves		2E			Autres répartitions	2F				
	Total I		2F	41 508		Report à nouveau	2G	11 508			
					Total II	2H	41 508				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N	
LIQUIDATIONS	Engagements de crédit-bail mobilier		I	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		JT		)	YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DETAIL DES POSTES	AUTRES SOUS-ET CLASSES ENTREES	Sous-balance							YY	40 062	
		Locations, charges locatives et de copropriété		I	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8		)	XQ	25 800
		Personnel extérieur à l'entreprise								YU	246
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								55	64 150
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	
		Autres comptes		I	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES		)	ST	121 119
									ZJ	251 378	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052										
	MONTANTS ET TAXES	Taux professionnel, CFE, CVAE								YW	1 643
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		I	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		Z8		)	9Z	6 780
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052								YK	8 423		
TVA	Montant de la TVA collectée								YY	146 774	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	103 048	
DIVERS	Montant brut des salaires								0Z	256 297	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition								0S		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société								ZK		
	Numéro de centre de gestion agréé		XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe I8 au CGI				ZR	Non	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
REGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre		JA		Plus values à 15%	JK		Plus values à 0%	JL		
					Plus values à 15%	JM		Imputations	JO		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus values à 15%	JN		Plus values à 0%	JO		
					Plus values à 15%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale					JH		N° SIRET société mère	JJ		

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DOCFI N° 2024-A-00 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDGC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A. J. CONFORT</u>					Néant ☐		
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	
1			2	3	4	5	
1	Matériel de transport (AES AUTO/LA	30/10/2023	18 714		3 275	15 439	
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7		8	9	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1	15 500	61		10			11
2	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
3	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
4	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
5	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
6	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
7	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
8	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - value nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

48 / 61

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DDFIP N° 2024-C-50 2825
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELED5C.FR

Désignation de l'entreprise <u>A. J. CONFORT</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFPR N° 2019-D-50 2025
 ADAPTE POUR LA
 TELEDECLARATION
 PAR WWW.TELEDGC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A. J. CONFORT</u>				Néant ☒		
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme			
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
Total 1 et 2		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
Total 4 et 5		6				
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			
1	2	3	4	5		

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

COFF N° 2019-E-00 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A.J. CONFORT</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le: <u>01/04/2024</u> et clos le: <u>31/03/2025</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 087 327	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX	1 087 327	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	656	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	20 870	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	11 118	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM	32 644	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	450 692	
Variation négative des stocks	OQ	24 177	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	162 591	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	0	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	292	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ	637 752	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3		OG 482 218
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	482 218	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 087 327	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	01/04/2024 au 31/03/2025
Date de cessation	HR		

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DOFIP N° 2004-4-90 BIS
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDIC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : A.J.CONFORT - SIREN : 535251474				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	30 000
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	2	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	30 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	NOM D'USAGE	Nom de famille	FERRANDIZ
Nom d'usage	% de détention	90	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	30/05/1967	N° Département	75
Commune	PARIS	Pays	FRANCE
Adresse :			
27 RUE PAUL GAUGUIN			
34440 VENDARGUES			
FRANCE			

Titre	NOM D'USAGE	Nom de famille	RICHARD
Nom d'usage	% de détention	10	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	31/07/1996	N° Département	34
Commune	SETE	Pays	FRANCE
Adresse :			
2 ALLEE DE L'INTERET LOCAL			
34810 POMEROLS			
FRANCE			

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DOEP N° 2004-G-50-2005
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDIC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : <u>A.J. CONFORT - SIREN : 535251474</u>		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		